

LE CONSEIL MUNICIPAL*Répartition des sièges*

LISTE
« Du Cœur et de l'action
pour Les Herbiers »



LISTE
« Les Herbiers, pour une
alternative écologique et
sociale »

« MOBILITÉ AUX HERBIERS : ÇA PÉDALE DUR ! »

Liste d'opposition : « LES HERBIERS, POUR UNE ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE »

Le 14 octobre se tenaient, à Montaigu-Vendée, les Rencontres des mobilités durables organisées par le Conseil régional des Pays-de-la-Loire. A cette occasion, nous avons interrogé sa Présidente, Mme Morançais, sur la perspective de rétablir la liaison ferroviaire Cholet-Les Herbiers. Sa réponse a été claire : « *Les perspectives budgétaires ne sont pas bonnes, la Région n'aura pas de marge de manœuvre.* » Dans ces conditions, le Pays-des-Herbiers ne peut se contenter d'attendre les bras croisés.

A nous de préparer des liaisons autocar plus fréquentes et plus rapides !

Le Pays des Herbiers est très mal relié aux territoires voisins. Une habitante a fait le calcul : « *Il est le seul qui ne bénéficie pas d'une liaison autocar vers Nantes, avec un temps de trajet équivalent ou presque à celui d'un trajet en voiture. Par exemple, à Challans, la ligne 12 Aléop permet de se rendre à Nantes en 60 minutes par autocar (temps nécessaire en voiture). Alors que cette ville est pourtant déjà reliée par TER à Nantes* »

Elle poursuit : « *Les Herbretais n'ont pas le même traitement : la ligne Aléop 370 comporte plus de 20 arrêts pour rejoindre Nantes depuis Les Herbiers. Le temps de trajet est alors d'environ deux heures ! Alors qu'il faut une heure en voiture. Il n'est pas étonnant qu'aux Herbiers le bus soit toujours... vide, compte tenu de l'absence totale d'intérêt d'un tel service !* ».

Et les liaisons avec les villes voisines ne sont pas mieux organisées ! Pour atteindre Cholet, la durée du trajet de la ligne 510 est supérieure à une heure. La liaison Les Herbiers- La Roche-sur-Yon est plus fournie mais pas suffisante.

Aussi pour les Herbretais-es qui souhaiteraient se déplacer autrement qu'en voiture, en privilégiant les voyages en car, cela relèverait de la DETERMINATION voire de l'OBSTINATION. Pour lesquels il est nécessaire d'être dans une bulle de zénitude force 1000 !

Améliorer notre réseau d'autocars interne et externe à la com-com

Comme indiqué plus haut, le train reste une alternative intéressante. Mais comme le titrait Ouest France dans son article du 15/10/2022 « *Le train entre Cholet et Les Herbiers n'est pas près d'entrer en gare !* ». Il devient donc urgent de réfléchir à améliorer le réseau d'autocars.

Il est également crucial de créer des transports collectifs pour circuler facilement sur l'ensemble de l'intercommunalité. Brandir l'expérience sans suite de la mise en place d'un bus lors du dernier mandat de Marcel Albert ne suffit plus. D'une part, le coût des énergies n'était pas le même à cette époque, d'autre part la prise de conscience citoyenne sur les urgences climatiques a connu un essor important durant la période de la pandémie Covid 19. Enfin, la ville des Herbiers accueille de plus en plus de nouveaux arrivants, dont la grande majorité s'attend tout naturellement à trouver un service de bus dans la commune.

Certes, améliorer les déplacements doux est une nécessité, nous le demandons plus que jamais. Ceci étant, un simple coup d'œil sur les statistiques de l'INSEE montre que la population herbretaise et communautaire vieillit, avec de plus en plus de personnes suivies médicalement à la Roche-sur-Yon, Cholet, voire Nantes... De là à ce qu'elles s'y rendent à vélo !...

Les élu(e)s de la liste « Les Herbiers, pour une alternative écologique et sociale ». Etienne Blanchard, Patricia Cravic, Joseph Liard, Julie Mariel-Godard et Aurélie Paquereau,

www.alternative-ecologique-sociale.fr

Pour nous contacter : julie.mariel-godard@alternative-ecologique-sociale.fr
ou info@forum-citoyen.fr

« SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : NOUS AVIONS PRIS DE L'AVANCE »

Majorité municipale : « DU CŒUR ET DE L'ACTION POUR LES HERBIERS »

« Economies d'énergie », « sobriété énergétique », « efficacité énergétique »... Autant de termes que nous entendons aujourd'hui en boucle dans les médias. Oui, l'urgence est là ! Devant la flambée des prix de l'énergie – et quelle qu'en soit la cause, d'ailleurs – nous, Ville des Herbiers, sommes contraints de nous adapter. Mais, heureusement pourrait-on dire, aux Herbiers, nous avons pris de l'avance. Une avance qui nous permet aujourd'hui d'affronter cette crise énergétique avec le plus de sérénité possible et de travailler avec ambition à préparer l'avenir, dans ce contexte..

Ainsi, depuis 2016, nous avons engagé un vaste programme de relamping des salles de sport de la ville. Le relamping, c'est tout simplement le changement du système d'éclairage. Les vieilles ampoules au sodium, très consommatrices ont été remplacées par des Leds, divisant ainsi la consommation par cinq. Aujourd'hui, la quasi-totalité des salles de sport sont des désormais équipées de Leds. Les derniers le seront dès l'année prochaine.

Toujours dans le domaine sportif, nous venons de réhabiliter le terrain synthétique de Massabielle. L'ensemble de l'éclairage a été refait et désormais, non seulement, il éclaire mieux, mais surtout il consomme moins.

Des actions concrètes pour moins consommer et consommer mieux

Même constat pour l'éclairage public. Alors que de nombreuses communes adaptent leurs horaires d'éclairage public aujourd'hui, dans la précipitation, nous, nous travaillons sur ce sujet depuis 2016 également. Entre 2016 et 2019, nous avons divisé la consommation d'énergie de l'éclairage public par deux ! Un vrai gain financier certes, mais aussi un gain énergétique consistant. Dans les prochains mois, nous allons donc poursuivre cet effort, en affinant encore davantage les horaires d'éclairage, en fonction des impératifs de sécurité, des horaires de fréquentation, etc.

Il ne s'agit que deux exemples. Mais, nous pouvons en être fiers, parce que sans ce programme de relamping engagé il y a plus de six ans, la facture énergétique de la Ville – qui va augmenter en 2023, et ce d'autant plus que les collectivités locales n'ont pas de bouclier énergétique – aurait déjà flambé et flamberait encore plus l'année prochaine.

Nous pourrions ainsi multiplier les exemples : rénovation des bâtiments publics, aide à la rénovation des habitations particulières, via les subventions du Pays des Herbiers, installation de panneaux photovoltaïques, utilisation de deux chaufferies bois et extension du réseau de chaleurs pour ces deux chaufferies bois, qui profitent désormais au cinéma, pour l'une, et aux nouveaux vestiaires de Massabielle pour l'autre.

Une ambition forte : augmenter notre autonomie énergétique

Ces deux chaufferies bois, alimentée avec du bois local, issu de l'entretien des faïces par les agriculteurs, du bois de déchetterie, des bois de chantiers, sont d'ailleurs l'illustration de notre volonté d'augmenter notre autonomie énergétique, dans le cadre de la Communauté de communes du Pays des Herbiers. Ainsi, dans ce cadre, nous souhaitons, par exemple, pouvoir installer du photovoltaïque sur les bâtiments publics, dès que cela est possible ; nous souhaitons également encourager et accompagner les projets privés qui vont dans ce sens.

L'objectif est sans doute ambitieux, mais il est indispensable.

Vous pouvez compter sur nous.

Bien cordialement.

La majorité municipale avec Christophe Hogard